

Vous nous avez écrit

Volume 53, numéro 3 (187), novembre 2016, février 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/84067ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(2016). Vous nous avez écrit. *Magazine Gaspésie*, 53(3), 53–54.

Vous nous avez écrit

Bonjour,

Je suis un abonné du Magazine. Bravo, il est très bien fait et le dernier numéro nous donne énormément d'informations sur le passé de notre beau pays. Un bel été en Gaspésie, beaucoup de visiteurs au Musée, c'est ce que je vous souhaite.

Claude Roy, Beauce, 30 juin 2016.

Bonjour monsieur Fallu,

Je lis vos textes depuis quelque temps et je dois vous dire que leur qualité, leur densité et leur style m'ont aussitôt retenu et conquis. Vos écrits font revivre une Gaspésie que j'ai bien connue et que je continue d'apprécier. Vous me faites m'ennuyer de la Gaspésie, de sa mer et de son air salin...

Je vous salue fraternellement!

Christian Larsen, Gatineau,
1^{er} juillet 2016.

Monsieur (Jeannot Bourdages),

Suite à votre article dans le numéro 186 du *Magazine Gaspésie* (juillet - octobre 2016) concernant le 250^e anniversaire de l'arrivée de Charles Robin en Gaspésie, il y a lieu de constater tel que présenté dans votre préambule, que cet article ne se rapporte aucunement aux raisons pour lesquelles « encore aujourd'hui, il demeure toutefois une figure controversée, faisant l'objet de vives réactions parmi la population. »

Encore plus étonnant que vous mentionniez que « nous vous présentons des extraits inédits de correspondance de Charles Robin, lui offrant ainsi la chance de donner sa propre version des faits. », alors que vous relatez uniquement l'épisode de la Guerre d'Indépendance aux États-Unis (1775-1783) en victimisant « Charles Robin (qui) subit les attaques des corsaires, si bien qu'il devra se résoudre à retourner sur l'île Jersey, et ce, jusqu'à la fin des hostilités. »

Il est à espérer que vous aurez l'occasion de rectifier les faits concernant la véritable face de ce commerçant

véreux et de ses non moins semblables héritiers.

Pour ce faire, les lecteurs auraient tout intérêt à consulter le volume *La révolte des pêcheurs en Gaspésie* de M. Jacques Keable (éditions Lanctôt, 1996), faisant état de l'exploitation éhontée des pêcheurs ayant menée à la révolte de 1909 sur la rive nord de la péninsule dans le territoire qui s'étend de la pointe à la Renommée (« Fame Point ») à Rivière-au-Renard contre l'oligopole du système Robin qui fixait comme bon lui semble le prix du poisson. Les Robin obtinrent la collaboration du ministre fédéral Rodolphe Lemieux qui dirigea alors contre les « révoltés » deux navires de la marine canadienne, transportant à leur bord des hommes armés. Les pêcheurs arrêtés furent amenés devant un juge qui, sans même les entendre, les condamnera et les fera emprisonner, au terme d'un faux procès.

Vous remerciant de votre attention,

Pierre Samuel, Montréal,
(fils d'un natif de Rivière-au-Renard),
15 août 2016.

Bonjour M. Samuel,

Tout d'abord, merci d'avoir pris le temps de nous écrire et nous livrer vos commentaires.

Publié dans la chronique « Archives », l'objectif principal de notre texte était d'offrir aux lecteurs des extraits inédits de la correspondance de Charles Robin. Il s'agit ici de véritables documents d'archives, absolument authentiques, auxquels pratiquement personne n'avait eu accès jusqu'à présent. Les nouveaux documents d'archives, datant du 18^e siècle, sont d'une extrême rareté en Gaspésie, au Québec et même au Canada. C'est d'ailleurs pourquoi ces documents ont été jugés par des experts comme étant de véritables trésors nationaux.

La source principale des historiens étant justement les documents d'archives, il nous apparaissait ainsi primordial d'en publier à tout le moins des extraits, et ce, que nous soyons d'accord ou non avec le point de vue offert par Charles Robin. Le

titre ne laisse d'ailleurs place à aucune ambiguïté, c'est la version de Charles Robin lui-même qui est présentée ici. Par la suite, les gens pourront interpréter les choses comme ils l'entendent, mais auront l'opportunité de se baser sur des écrits authentiques, ce qui est la base fondamentale de la méthode historique.

Le fait que l'article s'attarde à la période de la Guerre d'Indépendance est simplement lié au fait qu'il s'agit ici d'une période marquante de l'histoire et que la correspondance s'avérait extrêmement abondante à cet égard. D'ailleurs, on trouve beaucoup d'informations étonnantes dans ces pages qui, effectivement, ne vont pas nécessairement dans la vision habituelle que l'on a du personnage. Cela ne veut pas dire que nous souhaitons faire de Charles Robin une victime. Ce n'est pas le cas. Mais, à la lueur de ces documents, il faut néanmoins reconnaître que, comme beaucoup d'hommes d'affaires, il a connu des difficultés, des obstacles ou même des échecs dans sa carrière.

Cette correspondance comptant plusieurs milliers de pages, nous souhaitons d'ailleurs poursuivre ce travail de transcription et de traduction de ces documents avec des extraits d'autres périodes historiques dans les prochaines chroniques « Archives ».

En terminant, soulignons le fait que de nombreux articles ont déjà publiés sur Charles Robin, les compagnies jersaises et le système de crédit au sein du Magazine Gaspésie. Nous invitons nos lecteurs à les consulter pour en savoir plus sur le sujet, notamment l'article de Jacques Keable sur la révolte de 1909 à Rivière-au-Renard « Des pêcheurs révoltés face à une justice caricaturale » (Hiver 2004, no. 149), celui d'André Lepage « Le Banc de Paspébiac, siège social de l'empire Robin » (Été 1987, no. 99) ou encore celui de Pierre Provost « L'empire des Robin à travers les textes » (Été 2012, no. 174).

Jeannot Bourdages,
archiviste, Musée de la Gaspésie,
2 septembre 2016.

Cher Jean-Marie Fallu,
 Chaque fois que je reçois le *Magazine Gaspésie* je prends un réel plaisir à le lire. Je le dis parfois à Jules Bélanger et il me recommande de vous l'écrire. Enfin je prends le temps de vous envoyer quelques lignes. En tant qu'historienne, je m'intéresse particulièrement aux dossiers thématiques sur les différentes communautés : autochtones, canadiennes-française, acadiennes, irlandaises et dernièrement syriennes ; sur le travail, couturières ou pêcheurs ; sur les arts (peut-être trop rares à mon goût). Dans le numéro de mars-juin 2016, j'étais contente d'en apprendre plus sur Gracy d'Ambroise de Nouvelle, une personne dont m'a déjà parlé ma grand-tante Elise Greene de Miguasha. Je dois aussi vous féliciter pour la mise en page et les couvertures.

Andrée Lévesque,
 Département d'histoire,
 Université McGill,
 13 septembre 2016.

N.D.L.R.
 Madame Lévesque,
 Merci pour votre appréciation du *Magazine Gaspésie* dont la réalisation repose sur la synergie de toute une équipe et de personnes bénévoles impliquées au sein des comités de rédaction et de gestion.

Quelle opinion avez-vous du *Magazine Gaspésie*? Faites-nous part de vos commentaires afin que cette fenêtre historique et culturelle reflète mieux vos attentes. Vos suggestions peuvent porter sur le contenu rédactionnel, la présentation graphique et visuelle ou tout autre aspect de la publication (magazine@museedelagaspésie.ca ou fallujm@globetrotter.net).

Correctifs

(Édition Juillet - Octobre 2016, no 186, dossier « À table »)

- Page 18. Dans « La cuisine dans un camp de la Gaspésie » par Jean-Eudes Caron, noter que le représentant de la compagnie Swift, n'était pas monsieur Gervais mais plutôt monsieur George Michaud de Chandler qui a travaillé pour cette compagnie durant plus de quarante ans.
- Page 27. Noter que la recette La « bouillotte » à l'original de mon père, Valmont Landry avait été fournie par Yvan. Landry.
- Article « Souvenirs et coups de cœur. Ma tradition culinaire » par Michel Morin :
 - Notre livreur de poisson frais du vendredi, monsieur Jalbert (et non Jalobert), qui passait aux maisons, page 42;
 - L'effervescence des premières heures du Brise-Bise à Gaspé, mené par les dames Roy (Hélène, Claudine et maintenant Renée), page 43;
 - La quiaude aux langues de morue qui se vendait comme des petits pains chauds sur mon menu du restaurant La Bouffatta à Gaspé, propriété de Denise Aspirot (et non Lancup) et Jean-Pierre Duguay, page 43;
 - Le poisson et les petits pains chauds du Restaurant l'Ancre sur le Banc de Paspébiac et de l'Auberge des commandants à Gaspé, page 44.

La famille des

Thibault

de la Gaspésie fête ses

100 ans

de présence en optométrie
 au fil de 3 générations!



Roch Thibault
 de 1916 à 1955
 Sainte-Anne-des-Monts



Clément Thibault
 de 1964 à 1992
 Gaspé



Louis Thibault
 (fils de Clément Thibault)
 depuis 1993 à Gaspé



Qualité, service, professionnalisme et technologie

Dr Louis Thibault BSc, OD, MSc
 Dre Lucie Tremblay OD
 optométristes



8A, rue de la Cathédrale, Gaspé
 Tél. : 418 368-2122
 www.envue.ca



POUR PRENDRE LE LARGE
 EN TOUTE TRANQUILLITÉ.



CHANTIER NAVAL FORILLON

Véritable institution dans son domaine, le Chantier Naval Forillon se démarque, depuis plus de 60 ans, par ses solutions clés en main en matière de construction, de réparation et d'entretien de bateaux. Grâce à l'expertise et au professionnalisme de l'équipe du Chantier Naval Forillon, les armateurs peuvent résolument mettre le cap sur le large en toute tranquillité.

Téléphone: (418) 368-6035 - info@chantier-naval.com
 6, Rue du Chantier Maritime, C.P. 6023, Gaspé (Qc), G4X 2R6 | www.chantier-naval.com